



CC de la Vallée de Saint-Amarin (Siren : 246800205)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Amarin
Arrondissement	Thann
Département	Haut-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/1999
Date d'effet	31/12/1999

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. François TACQUARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	70 rue Charles de Gaulle
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	68550 SAINT-AMARIN
Téléphone	03 89 82 60 01
Fax	03 89 38 23 14
Courriel	cc-stamarin@cc-stamarin.fr
Site internet	http://www.cc-stamarin.fr/

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	Taxe d'assainissement
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	13 100
-----------------------------	--------

Densité moyenne 78,30

Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
68	Fellering (216800896)	1 739
68	Geishouse (216801027)	490
68	Goldbach-Altenbach (216801068)	289
68	Husseren-Wesserling (216801514)	1 018
68	Kruth (216801712)	986
68	Malmerspach (216801993)	529
68	Mitzach (216802116)	434
68	Mollau (216802132)	400
68	Moosch (216802173)	1 749
68	Oderen (216802470)	1 315
68	Ranspach (216802629)	867
68	Saint-Amarin (216802926)	2 393
68	Storckensohn (216803288)	238
68	Urbès (216803445)	459
68	Wildenstein (216803700)	194

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>"conduite d'études et réalisation de travaux de recherches concernant l'alimentation en eau potable, la réalisation des projets, l'exploitation et l'entretien des réseaux et installations propriétés de la Communauté de Communes. La réalisation des réseaux neufs liés à la création de nouvelles zones reste de la compétence du lotisseur"</i> - Assainissement collectif <i>"gestion et développement d'un service d'assainissement : assainissement collectif, domestique et industriel..."</i> - Assainissement non collectif <i>"gestion et développement d'un service d'assainissement : - ..., - contrôle de l'assainissement non collectif, - réhabilitation, à la demande des propriétaires, des installations d'assainissement non collectif déclarées non-conformes après contrôle"</i> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>"gestion et développement d'un service des ordures ménagères et des déchets assimilés y compris par l'adhésion à l'Agence Départementale pour la Maîtrise des Déchets en ce qui concerne les études, et au Syndicat Mixte du Secteur IV pour le volet du traitement des ordures ménagères"</i> - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>"gestion et développement d'un service des ordures ménagères et des déchets assimilés y compris par l'adhésion à l'Agence Départementale pour la Maîtrise des Déchets en ce qui concerne les études, et au Syndicat Mixte du Secteur IV pour le volet du traitement des ordures ménagères"</i>

- Autres actions environnementales

- "assurer la maîtrise d'ouvrage pour le compte des communes d'opérations d'entretien des cours d'eau dans le cadre de programmes départementaux" - "constat de l'exercice par la CC de l'intégralité de la compétence "Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie"

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

"développement et mise en oeuvre d'une politique d'aide et d'animation en faveur ..., de la jeunesse, des personnes âgées et des publics défavorisés"

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

"création ou reprise et gestion de zones d'activités ...structurantes du territoire communautaire"

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- "développement d'actions d'animations économiques du territoire communautaire (exemple: ORAC, aides au conseil, avances remboursables, aides aux projets individuels...)" - "conduite d'études des problèmes forestiers ainsi que l'organisation matérielle des ventes de bois en accord avec les communes"

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- - "la réalisation de projets culturels, ... et de loisirs ainsi que la gestion et l'exploitation des équipements s'y rapportant, propriétés de la Communauté de Communes ou reçus au titre d'une mise à disposition à long terme"

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- "la réalisation et l'exploitation des infrastructures nécessaires à l'aménagement, au développement et à la promotion *du ski alpin, des loisirs de neige, de montagne et de pleine nature en été comme en hiver, sur les parties hautes du Massif du Markstein-Grand Ballon et, dans le cadre du plan d'aménagement des stations de montagne, au secteur du Frenz *du ski de fond sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes y compris par transfert de compétence au Syndicat Mixte pour l'aménagement du Massif du Markstein-Grand Ballon ou par adhésion à tout autre organisme poursuivant les mêmes objets" - "la réalisation de projets ..., sportifs et de ... ainsi que la gestion et l'exploitation des équipements s'y rapportant, propriétés de la Communauté de Communes ou reçus au titre d'une mise à disposition à long terme"

- Etablissements scolaires

- "l'appui aux établissements du 1er cycle spécialisés (notamment soutien du Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté, RASED)" - "la participation au fonctionnement et à l'investissement des établissements d'enseignement secondaire"

- Activités péri-scolaires

- "développement et mise en oeuvre d'une politique d'aide et d'animation en faveur de la petite enfance, ..." - "réalisation de prestations de services pour l'organisation et la gestion du service périscolaire les jours d'école, pour le compte des communes intéressées"

- Activités culturelles ou socioculturelles

"le développement d'une politique d'animation culturelle et ... sur l'ensemble du territoire"

- Activités sportives

"le développement d'une politique d'animation ... et sportive sur l'ensemble du territoire"

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

"élaboration, approbation, révision ou modification et suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) y compris par transfert de compétence au Syndicat Mixte du Pays Thur-Doller ou par adhésion à tout autre organisme poursuivant le même objet"

- Plans locaux d'urbanisme

<p><i>"élaboration, révision ou modification du plan local d'urbanisme communautaire"</i></p>
<p>- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)</p> <p><i>"création ou reprise et gestion de zones d'activités (y compris ZAC, notamment ZAC du Quartier Kleinau à MALMERSPACH et ZAC de l'ancien site BTA à ST.AMARIN et MALMERSPACH) structurantes du territoire communautaire"</i></p>
<p>- Organisation des transports non urbains</p> <p><i>"conduite d'études sur les différents moyens de transport collectif et mise en oeuvre éventuelle des conclusions avec les différentes autorités organisatrices"</i></p>
<p>- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme</p> <p><i>"élaboration et mise en oeuvre d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement en liaison avec les acteurs locaux et partenaires financiers"</i></p>
<p>- Etudes et programmation</p> <p>- <i>"conduite d'études d'urbanisme" - "développement d'une politique paysagère (charte paysagère) en liaison avec les communes"</i></p>
<p>Voirie</p>
<p>- Création, aménagement, entretien de la voirie</p> <p><i>"création de nouvelles pistes ou d'itinéraires cyclables en milieu rural ou en site propre sauf dans l'aire d'influence des syndicats mixtes et entretien de celles existantes"</i></p>
<p>Développement touristique</p>
<p>- Tourisme</p> <p><i>"- définition et mise en oeuvre d'un plan de développement touristique en s'appuyant sur un office de tourisme intercommunal et d'autres partenaires de la Communauté de Communes (syndicats mixtes, associations...), - adhésion au projet de Chaîne de gîte d'étape à travers la réhabilitation et la gestion des sites du Belacker, du Gazon vert et du Gustiberg, - réalisation (création ou réhabilitation) et gestion d'équipements, d'hébergements et d'aménagements touristiques, patrimoniaux et de loisirs générant une économie touristique et dont le rayonnement dépasse l'échelle de la commune d'implantation, y compris à travers les syndicats mixtes dont la Communauté de Communes est membre et pour le compte de tiers (communes, associations) par maîtrise d'ouvrage déléguée, conclusion de baux emphytéotiques ou toute autre contractualisation juridique permettant délégation de maîtrise d'ouvrage et/ou gestion à long terme ; réalisation des études y afférant, -accompagnement technique et financier des projets privés, communaux et associatifs générant de l'économie touristique ; actions de professionnalisation des acteurs touristiques - création et gestion ou financement de transports touristiques (liaison crêtes & vallée ou liaisons intersites) »</i></p>
<p>Logement et habitat</p>
<p>- Programme local de l'habitat</p> <p><i>"conduite d'études sur les problèmes de logement et mise en oeuvre d'actions en faveur de l'habitat (... , PLH, etc...)"</i></p>
<p>- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)</p> <p><i>"conduite d'études sur les problèmes de logement et mise en oeuvre d'actions en faveur de l'habitat (OPAH,... etc...)"</i></p>
<p>Autres</p>
<p>- Préfiguration et fonctionnement des Pays</p>
<p>- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)</p> <p><i>"développement d'un service intercommunal de gestion des personnels et des moyens pour la mise en oeuvre des programmes d'entretien, d'exploitation et des travaux en régie, à effectuer dans les espaces naturels, forestiers et ruraux des communes membres. S'agissant du personnel forestier, il ne pourra être employé que dans les conditions des articles L 761-4-1 et L 722-3 du code rural."</i></p>
<p>- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)</p> <p><i>« la création et l'entretien des infrastructures possibles destinées à supporter des réseaux de téléphonie mobile dans le cadre du plan départemental de couverture des zones blanches et dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (notamment les articles L1511-6, R1511-44 et suivants du code général des collectivités territoriales) ».</i></p>
<p>- Autres</p>

"conduite d'études de tous problèmes se rattachant à la diffusion des ondes de télévision et d'autres moyens de communication" « Missions de maîtrise d'ouvrage déléguée et prestations de service au profit des communes membres : La Communauté de Communes pourra, sous certaines conditions, à la demande d'une de ses communes membres, assurer, l'exercice de tout ou partie de certaines attributions de la maîtrise d'ouvrage de travaux propres à cette commune et sur le territoire de cette dernière, dans les conditions prévues par la Loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée modifiée. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage fixera les conditions techniques et financières de cette prestation. La Communauté de Communes pourra, sous certaines conditions, fournir des prestations de services à toute commune à sa demande. Une convention de prestation de services en fixera les conditions techniques et financières ».

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
68	Syndicat mixte du parc naturel régional des ballons des Vosges (256802752)	SM ouvert	813 661
68	Syndicat Mixte du Pays Thur Doller (200049583)	SM ouvert	68 123
68	Syndicat mixte d'études, d'aménagement et d'exploitation du site du barrage de KRUTH WILDENSTEIN (256800665)	SM ouvert	13 100
68	Agence départementale pour la maîtrise des déchets (256802547)	SM ouvert	788 289
68	Syndicat Mixte à Vocation Multiple pour le Traitement des Déchets ménagers du Secteur 4 (256801531)	SM fermé	168 532
68	Syndicat mixte pour l'aménagement du Massif du Markstein Grand Ballon (256801507)	SM ouvert	52 892
68	Syndicat Mixte pour le Recyclage Agricole du Haut-Rhin (200011435)	SM ouvert	695 437

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)